

**ORDRE DU JOUR**  
**Conseil d'établissement – École Saint-Barthélemy**  
**Le mardi 28 janvier 2025**  
**18h30 au gymnase du pavillon des Érables ou en [TEAMS](#)**

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - (5 minutes)
  - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Parole aux observateurs - (10 minutes)
  - 5.1. Observateurs - (5 mins)
  - 5.2. Parole à la représentante du Comité de Parents - (5 mins)
6. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption - (50 minutes)
  - 6.1. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur) - (10 mins)
  - 6.2. Budget « Aide aux parents » - (10 mins)
  - 6.3. Calendrier des rencontres du CÉ -Modification 13 mai : mercredi 14 mai (5 mins)
  - 6.4. Choix de la compagnie de photographie pour 2025-2026 (10 mins)
  - 6.5. Grille matières 2025-2026 – Informations stratégiques (15 mins)
7. Points d'information/rapports/rappels - (55 minutes)
  - 7.1. Admissions 2025-2026 (10 mins)
  - 7.2. Projet éducatif (10 mins)
  - 7.3. Plan de stratégie de surveillance- Plan de lutte (5 mins)
  - 7.4. Maladies infectieuses et autres (10 mins)
  - 7.5. Consultation des élèves (5 mins)
  - 7.6. SDG- Vente de Noël (5 mins)
  - 7.7. Paniers de Noël- Campagne des Lutins (5 mins)
  - 7.8. L'exposition finale des 6<sup>e</sup> année- Pavillon Sagard (5 mins)
8. Varia – Points divers
9. Levée de la réunion



Marianne Jacques, Présidente du CÉ



Amélie Pelletier-Houde, Directrice de l'école